

PROCHAINES MANIFESTATIONS

1ère Fête des Vendanges

Founex Events organise la première Fête des Vendanges du village.

Les festivités débuteront le **vendredi 22 septembre 2017 à 18h00** et comprendront des concerts, stands de nourriture, bars et forains.

La fête continuera le **samedi 23 septembre 2017 dès 10h00**, avec des portes ouvertes chez tous les vigneron de Founex. Des calèches vous emmèneront aux caves pour y déguster les vins locaux et la fête sera agrémentée d'animations pour les enfants.



Troc de vêtements pour dames



Founex-Loisirs organise son troc d'automne à la salle communale, lequel se déroulera comme suit :

Mardi 26 septembre 2017, de 9h à 11h, et de 17h à 19h : Réception des vêtements
Mercredi 27 septembre 2017, de 9h à 17h : Vente
Judi 28 septembre 2017, de 9h à 11h, puis de 17h à 19h : Retrait des marchandises



Fête des châtaignes

L'Amicale des Châtaignes vous attend au centre communal le **samedi 21 octobre 2017**, pour déguster les châtaignes de saison et d'autres mets. L'événement sera agrémenté d'un bal.

Participation du Club nautique de Founex au 79^{ème} Bol d'Or Mirabaud

Le bol d'Or Mirabaud est une régates ayant lieu chaque année sur le Lac Léman. Pour l'édition 2017, qui a eu lieu le samedi 17 juin dernier, le Club nautique de Founex a participé pour la première fois à la compétition.

A bord de son Surprise, le Club Nautique a réalisé un résultat prometteur en se classant 6^{ème} de sa catégorie et 13^{ème} au classement général en temps compensé (toutes classes confondues). Le Club a également remporté le trophée interclub.

Toutes nos félicitations vont à l'équipage composé d'Aloïc Steffen, Jean-Pascal Chatagny, Yann Bonjour, Wil Wargnier et Florence Wargnier.



IMPRESSUM

Rédaction :
Claudine Luquiens, Ludovic Fantino

Conception et mise en page :
Ludovic Fantino

Impression :
Imprimerie ICN - Nyon

JOURNAL COMMUNAL

N° 20 - Septembre 2017

Informations de la Municipalité

Administration générale

Le Bureau Vaudois d'Adresses (BVA) a décidé de stopper la saisie et l'utilisation des adresses transmises par les communes vaudoises, ceci depuis le 30 juin 2017. La base de données y relative a donc été définitivement supprimée.

L'organigramme de la Commune de Founex peut désormais être consulté sur notre site internet www.founex.ch, sur la page « Administration communale ».

Personnel communal

La Municipalité tient à féliciter très chaleureusement Mme Samantha Kucharik, boursière communale, pour l'obtention de son diplôme intercantonal de cadre en administration publique, ainsi que Mme Célia Jesus qui a obtenu quant à elle un certificat de spécialiste en office de la population / contrôle des habitants.

Elle tient à féliciter également Premtim Isufi, qui a brillamment réussi sa formation d'agent d'exploitation. Celui-ci continue à œuvrer pour la commune à 50 % et entamera en 2018 une maturité professionnelle.

Plan directeur cantonal

Révision du PGA et du RPGA

Le Grand Conseil Vaudois ayant validé le Plan directeur cantonal, les lignes directrices sont maintenant connues. Ainsi la Municipalité va pouvoir avancer dans son étude concernant la révision du Plan des zones et du Règlement sur les constructions, ainsi que du Plan directeur communal.

Travaux en cours et futurs projets

Concernant les travaux routiers en cours, la 2ème étape du réaménagement de la Route de Châtaigneriaz et du carrefour avec le Chemin de l'Épinette a débuté le 14 août dernier. Le tronçon entre le giratoire du Centre sportif et le chemin de l'Épinette est maintenant complètement fermé. La Municipalité tient à vous remercier de votre patience et de votre compréhension dans le cadre de ces travaux.

Une table et des bancs ont récemment été installés à proximité du giratoire du Centre sportif, ainsi que dans l'enceinte de l'école primaire.



Un espace de liberté pour les chiens sera par ailleurs prochainement aménagé sur la parcelle N° 13 sise en dessus de la Maison de commune, à proximité de la salle de spectacles. Il s'agit d'une réalisation provisoire test, d'une durée d'environ 3 mois, qui nous permettra de déterminer le bien-fondé de l'aménagement définitif d'un tel espace. Nous remercions par avance les propriétaires de chiens de bien vouloir se conformer au règlement d'utilisation y relatif.

Conseil communal du 26-27 juin 2017

Lors de sa séance des 26 et 27 juin 2017, le Conseil communal de Founex a

- Approuvé le préavis N° 16/2016-2021 concernant la décision du Conseil communal de ne pas poursuivre le projet de chauffage à distance (CAD-bois) - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 17/2016-2021 concernant la validation du dépassement de CHF 300'000.00 lié aux frais d'étude du projet de chauffage à distance CAD - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis amendé N° 18/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 60'000.00 TTC + CHF 40'000.00 (amendement municipal) couvrant une étude portant sur de nouvelles chaudières pour les bâtiments communaux - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 19/2016-2021 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 540'000.00 en vue de financer l'exécution des travaux de réfection de la Route de Châtaigneriaz, entre la Route de Divonne et le Chemin des Arrenny - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 20/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 84'300.00 TTC en vue de financer l'étude relative à la réfection du chemin des Côtes et à la création d'un cheminement piétonnier entre le hameau de Châtaigneriaz et le chemin de Gachet - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 21/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 67'200.00 TTC en vue de financer l'étude relative aux aménagements mobilités douces, piétons et vélos, sur l'axe chemin des Repingonnes - route de Courte Raie, entre le giratoire du Centre sportif et la Route Suisse - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 22/2016-2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2016 ;
- Approuvé le préavis N° 23/2016-2021 concernant l'arrêté d'imposition 2018 - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 24/2016-2021 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 134'000.00 en vue de la réhabilitation du restaurant "le Martin Pêcheur" - **objet soumis à référendum** ;
- Approuvé le préavis N° 25/2016-2021 concernant l'adoption du plan de zone réservée communale - **objet soumis à référendum**.

Prochaines séances

Mercredi 13 septembre 2017, à 20h15

Lundi 6 novembre 2017, à 20h15

Lundi 11 décembre 2017, à 18h30

Subventionnement des abonnements de transports publics

Mise à jour

La commune de Founex a décidé d'abolir le plafond de remboursement des abonnements de transports publics qu'elle subventionne. Désormais, vos abonnements seront subventionnés à hauteur de 10% sans montant maximum.

Nous vous rappelons que pour obtenir ce remboursement, il suffit de présenter l'original de votre abonnement accompagné de sa quittance d'achat, au guichet de l'administration communale.

Cette offre n'est valable que pour les abonnements communautaires, de parcours et généraux. La subvention ne peut être cumulée pour plus d'un abonnement sur la même durée et pour la même personne.

Course des aînés 2017

Cette année, la traditionnelle course de printemps des aînés a eu lieu le 22 juin dernier, et a emmené nos seniors à la découverte du Lac Bleu (Blausee), un petit lac situé dans les Alpes bernoises.

Près de 140 invités ont répondu présents et ont pu partager un repas et une agréable journée de balade autour de ce lac cristallin, bordé d'une riche forêt de vingt hectares.



Rappels de règlement aux propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal de compagnie, à tout endroit sans exception. Du matériel est mis à disposition pour ce faire, soit les sacs « Bravo » que vous pourrez trouver à divers emplacements dans le village.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire communal. Il est interdit de les laisser divaguer librement sur la voie publique.

Nous vous remercions également de bien vouloir respecter les cultures, même si les terrains sont en jachère. En effet, les semis des grandes cultures, type blé, orge, colza sont fragiles et un chien qui court entre les lignes d'un vignoble risque de causer des dégâts. Les agriculteurs vous seront reconnaissants de respecter leur travail et la nature.

Par respect de votre voisinage, nous vous prions enfin de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter les aboiements de votre animal.